



Inscription : « MonPortail » 2026-2027

ELEVES AUTIGNY et CHENENS

Gestion de l'accueil extrascolaire Fourmi'z

Madame, Monsieur,

Les communes de Chénens et Autigny ont depuis la rentrée scolaire 2025-2026 modernisé la gestion de l'accueil extrascolaire grâce à la plateforme « MonPortail ». Cette nouvelle solution devra être utilisée pour les inscriptions à l'accueil extrascolaire « Les Fourmiz ».

Les deux AES Autigny-Chénens et Cottens continuent à fonctionner indépendamment l'un de l'autre. Pour les élèves domiciliés à Cottens, une information relative à l'inscription à l'AES vous parviendra dans un courrier séparé.

Inscription « MonPortail »

Cette application a pour but de simplifier votre vie en tant que parents, mais faciliter la communication entre toutes les parties prenantes.

- Accès simple pour toutes les familles, même celles peu familières avec le numérique : inscription facilitée, tout en un coup d'œil, gestion des absences, de l'agenda, etc. ;
- Sécurité renforcée (le système respecte les normes les plus strictes en matière de protection des données personnelles).

Pour l'année scolaire 2026-2027, les inscriptions seront ouvertes du 15 mars au 31 mai 2026.

Les contrats seront analysés et validés courant juin. Vous recevrez un courriel de confirmation vous permettant de télécharger vos contrats.

Informations générales concernant l'accueil extrascolaire

Pour les personnes qui rencontreront des difficultés dans le processus, l'administration communale d'Autigny, qui s'occupe de la gestion administrative de l'AES, sera à votre disposition pour vous aider.

1. Horaires et tarifs

Les horaires actuels sont établis selon les inscriptions et pourront évoluer en fonction des besoins.

Les tarifs en vigueur sont validés par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse et consultables sur les sites des communes :

www.autigny.ch www.chenens.ch

Les demandes de subvention seront également gérées via l'application. Il vous appartiendra de joindre les documents nécessaires pour que le bon tarif vous soit appliqué. A défaut, les tarifs maximaux seront utilisés.

2. Repas et absences

Les repas de midi seront pris dans la petite salle de la halle de gym et livrés par l'entreprise Cookids (www.cookids.ch), spécialisée dans les repas pour les crèches et AES.

Toute absence doit être annoncée avant 7h30 via MonPortail. Les créneaux réservés demeurent facturés, indépendamment de l'annonce. Seul le repas n'est pas facturé si l'annonce est effectuée dans les délais.

Le temps de midi est dévolu au repas, : il n'y a pas de temps prévu pour d'autres activités (devoirs, cours de musique, etc.)

3. Portes ouvertes et début de l'ouverture

Les portes ouvertes auront lieu le lundi 24 août 2026, de 17h30 à 18h30.

L'accueil est ouvert dès le jeudi de la rentrée scolaire, **soit le jeudi 27 août 2026.** Votre enfant est donc automatiquement inscrit dès ce premier jour d'école.

4. Vacances

Suite à la fusion, nous proposons une ouverture de l'AES, conjointement avec celui de Cottens, la première semaine des vacances d'été, ainsi que les 3 jours qui précèdent la rentrée scolaire. Cette possibilité est réservée en priorité aux enfants fréquentant l'AES. Un formulaire vous sera communiqué directement par notre AES.

5. Contacts et informations

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

- Pour Autigny (de préférence par courriel):
Mme Laurence Charrier, Conseillère communale, l.charrier@autigny.ch, 076/426.18.17
- Pour Chénens (de préférence par courriel) :
Mme Cinthia Sciboz, Conseillère communale, cinthia.sciboz@chenens.ch, 079/830.79.45
- Secrétariat des écoles :
Commune Autigny, Rte de Chénens 12, 1742 Autigny, e.chappuis@autigny.ch, 026/477.16.25
- Accueil extrascolaire Fourmi'z
Mme Nathalie Bolomey, responsable, aes@autigny.ch, 079 706 37 53

Autigny, le 12 février 2026